

Demande d'exercice à temps partiel de droit

Année scolaire 2023-2024

(décret 82-624 du 20 juillet 1982)

10 place Jean-David - 32000 Auch

Division des personnels
05 67 76 51 24
Christelle LEDU

*Ce formulaire est à retourner
avant le 17 mars 2023
à la Diper Gestion individuelle
diper32-gi@ac-toulouse.fr*

NOM DE NAISSANCE : **NOM :**

Prénom

Ecole(s) Circonscription IEN

Poste(s) occupé(s)

1. MOTIF DE LA DEMANDE

- ☐ pour élever un enfant de moins de 3 ans :

Prénom de l'enfant Date de naissance de l'enfant :

*NB : si vous désirez prolonger votre temps partiel après le 3^e anniversaire de l'enfant et jusqu'à la fin de l'année scolaire (31 août),
veillez à effectuer dès maintenant, en complément de la présente demande de TP de droit, une demande de TP « par autorisation »
sur le formulaire spécifique.*

*En effet, c'est seulement lors de la campagne de printemps, en prévision de l'année scolaire suivante, qu'il est possible de demander
un TP « par autorisation ».*

- ☐ pour élever un enfant adopté (jusqu'aux 3 ans de son arrivée dans la famille d'adoption)

Date de l'arrivée de l'enfant dans la famille d'adoption :

- ☐ pour donner des soins à mon conjoint, ou à un enfant à charge ou à un ascendant atteint d'un handicap
(entourer la personne concernée et joindre un certificat médical attestant de la nécessité de soins)

- ☐ au titre d'un handicap relevant de l'obligation d'emploi (joindre l'attestation de BOE)

A compter du et jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours (31 août).

2. MODALITÉS DU TEMPS PARTIEL

Je choisis :

☐ Une quotité de temps partiel de : 50 % ☐ 60 % ☐ 70 % ☐ 80 % ☐ Demi-journées libérées de préférence : lundi ☐ mardi ☐ mercredi matin ☐ jeudi ☐ vendredi ☐	<i>Je comprends que si ma quotité n'est pas atteinte, ma rémunération sera :</i> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th>semaine scolaire type</th> <th>Nombre de demi-journées non travaillées</th> <th>Service Annuel Complémentaire (108 heures)</th> <th>Rémunération</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="4">9 demi-journées</td> <td>2</td> <td>Au prorata</td> <td>Au prorata</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Au prorata</td> <td>Au prorata</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Au prorata</td> <td>Au prorata</td> </tr> <tr> <td>4+1mercredi/2</td> <td>Au prorata</td> <td>Au prorata</td> </tr> <tr> <td rowspan="3">8 demi-journées</td> <td>2</td> <td>81 heures</td> <td>75 %</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>66 heures</td> <td>62.5%</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>54 heures</td> <td>50%</td> </tr> </tbody> </table>	semaine scolaire type	Nombre de demi-journées non travaillées	Service Annuel Complémentaire (108 heures)	Rémunération	9 demi-journées	2	Au prorata	Au prorata	3	Au prorata	Au prorata	4	Au prorata	Au prorata	4+1mercredi/2	Au prorata	Au prorata	8 demi-journées	2	81 heures	75 %	3	66 heures	62.5%	4	54 heures	50%																			
semaine scolaire type	Nombre de demi-journées non travaillées	Service Annuel Complémentaire (108 heures)	Rémunération																																												
9 demi-journées	2	Au prorata	Au prorata																																												
	3	Au prorata	Au prorata																																												
	4	Au prorata	Au prorata																																												
	4+1mercredi/2	Au prorata	Au prorata																																												
8 demi-journées	2	81 heures	75 %																																												
	3	66 heures	62.5%																																												
	4	54 heures	50%																																												
☐ Une quotité de temps partiel de : 50 % ☐ 60 % ☐ 70 % ☐ 80 % ☐ Demi-journées libérées de préférence : lundi ☐ mardi ☐ mercredi matin ☐ jeudi ☐ vendredi ☐	<i>Je comprends que si ma quotité n'est pas atteinte du fait de l'organisation du temps de travail propre à l'école, j'aurai à compléter la quotité due en travaillant quelques demi-journées supplémentaires dans l'année (qui seront précisées en début d'année scolaire) :</i> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th>semaine scolaire type</th> <th>Quotité de travail</th> <th>Nombre de demi-journées non travaillées</th> <th>Service Annuel Complémentaire (108 heures)</th> <th>Equivalent en nb de demi- journées supplémentaires à effectuer dans l'année</th> <th>Rémunération</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="4">9 demi-journées</td> <td>80 %</td> <td>2</td> <td>87 heures</td> <td rowspan="3">A déterminer</td> <td>85.7 %</td> </tr> <tr> <td>70 %</td> <td>3</td> <td>75 heures</td> <td>70 %</td> </tr> <tr> <td>60%</td> <td>4</td> <td>66 heures</td> <td>60 %</td> </tr> <tr> <td>50 %</td> <td>4 + 1 mercredi/2</td> <td>54 heures</td> <td>Possible – à déterminer</td> <td>50 %</td> </tr> <tr> <td rowspan="4">8 demi-journées</td> <td>80 %</td> <td>2</td> <td>87 heures</td> <td>14 demi-journées de 3h</td> <td>85.7 %</td> </tr> <tr> <td>70 %</td> <td>3</td> <td>75 heures</td> <td>22 demi-journées de 3 h</td> <td>70 %</td> </tr> <tr> <td>60 %</td> <td>4</td> <td>66 heures</td> <td>28 demi-journées de 3 h</td> <td>60 %</td> </tr> <tr> <td>50 %</td> <td>4</td> <td>54 heures</td> <td></td> <td>50 %</td> </tr> </tbody> </table>	semaine scolaire type	Quotité de travail	Nombre de demi-journées non travaillées	Service Annuel Complémentaire (108 heures)	Equivalent en nb de demi- journées supplémentaires à effectuer dans l'année	Rémunération	9 demi-journées	80 %	2	87 heures	A déterminer	85.7 %	70 %	3	75 heures	70 %	60%	4	66 heures	60 %	50 %	4 + 1 mercredi/2	54 heures	Possible – à déterminer	50 %	8 demi-journées	80 %	2	87 heures	14 demi-journées de 3h	85.7 %	70 %	3	75 heures	22 demi-journées de 3 h	70 %	60 %	4	66 heures	28 demi-journées de 3 h	60 %	50 %	4	54 heures		50 %
semaine scolaire type	Quotité de travail	Nombre de demi-journées non travaillées	Service Annuel Complémentaire (108 heures)	Equivalent en nb de demi- journées supplémentaires à effectuer dans l'année	Rémunération																																										
9 demi-journées	80 %	2	87 heures	A déterminer	85.7 %																																										
	70 %	3	75 heures		70 %																																										
	60%	4	66 heures		60 %																																										
	50 %	4 + 1 mercredi/2	54 heures	Possible – à déterminer	50 %																																										
8 demi-journées	80 %	2	87 heures	14 demi-journées de 3h	85.7 %																																										
	70 %	3	75 heures	22 demi-journées de 3 h	70 %																																										
	60 %	4	66 heures	28 demi-journées de 3 h	60 %																																										
	50 %	4	54 heures		50 %																																										

Pour les demandes autres que pour élever un enfant de moins de 3 ans :

☐ Je demande à surcotiser
 ☐ Je ne demande pas à surcotiser (cf. circulaire départementale du 8 février 2021)

Date et signature :